



Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de la Région de Chevreuse (SIVOM)

Le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de la Région de Chevreuse est un établissement public de coopération entre 11 communes des Yvelines : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-les-Chevreuse et Senlisse.



C'est un syndicat à la carte, il gère les compétences suivantes :

- Compétence « Service Piscine »
- Compétence « Service Collège et ses équipements sportifs et son parking »
- Compétence « Service Frais scolaires »
- Compétence « Service Transport Navette »
- Compétence « Service de distribution électrique »
- Compétence « Service Liaisons douces intercommunales »
- Compétence « Service Conservatoire Musique et Danse ».

Les communes membres du SIVOM peuvent adhérer à une ou plusieurs compétences selon leurs besoins. La commune de Magny-les-Hameaux a adhéré à la compétence « Service Piscine ».

Les statuts du SIVOM prévoient qu'il est administré par un Comité Syndical composé de deux délégués titulaires par commune, élus par les Conseils Municipaux.

Infos pratiques

Les deux délégués titulaires sont :

- M. Bertrand HOUILLON
- Mme Emilie STELLA